

BELGIQUE - BELGIË

P.P. / P.B.

1099 BRUXELLES X

BC 10838

Autorisation de fermeture BC 10838

Bureau de dépôt: Bruxelles X

numéro d'accréditation: P605065

frères des hommes
I N F O

Femmes du monde

Editorial:

Un travail de fourmi

**Le 8 mars, journée internationale
des femmes**

**Amérique latine: Violence extrême envers
les femmes, "le féminicide".**

Témoignage de Catarina Gomez Ixmata

Afrique:

*A quand un lendemain meilleur pour les
femmes africaines?*

Asie:

*-Le Nu Shu: une langue toute féminine
-Kumari, la déesse enfant*

Frères des Hommes - Belgique asbl
Rue de Londres 18 - 1050 Bruxelles
02 512 97 94 - CCP 000-0792779-95

N°98

EDITO

Un travail de fourmi

La journée du 8 mars est traditionnellement l'occasion de se pencher sur la condition de la femme. Diverses associations se mobilisent chaque année dans le monde pour, chacune à sa façon, dresser un bilan de la situation, mettre en avant des revendications et/ou rendre hommage à «cette moitié de l'humanité».

Le 7 mars dernier, Frères des Hommes s'est inscrit parmi le foisonnement d'actions célébrant la femme grâce à l'aimable collaboration de la chorale La Pastourelle de Braine-l'Alleud qui a mis son talent au service de l'association APEF avec qui nous travaillons en République Démocratique du Congo. Un concert qui a réuni près de 200 personnes dans l'Eglise Saint-Marc d'Uccle. Nous adressons encore nos plus vifs remerciements à la Pastourelle ainsi qu'au public venu soutenir cette initiative.

Poursuivre l'idéal d'un lendemain meilleur pour les femmes s'apparente à un travail de fourmi, exigeant un subtil mélange de patience, ténacité, souplesse et solidarité.

Patience, car le chemin est long: les schémas solidement ancrés dans les mentalités, tant au Nord qu'au Sud, y sont inscrits depuis des siècles. Et même si la quête poursuivie s'avère légitime, elle n'en demeure pas moins complexe, longue et douloureuse, voire parfois dangereuse pour celles qui défendent la cause sous certaines latitudes.

Ténacité, car la tâche est ardue: elle exige de pouvoir composer avec la tradition et

les intérêts égoïstes et sexistes. L'environnement est complexe et, par conséquent, le travail devra porter sur les multiples facettes de la réalité: travail, santé, éducation, famille, etc.

Souplesse, car c'est le sens du bien commun de l'humanité qui doit être visé et non le bien de la moitié de celle-ci contre l'autre. La sagesse impose que l'autre puisse se reconnaître dans le changement, sans quoi il risque fort bien d'y opposer des résistances farouches et radicales, de tuer dans l'œuf l'émergence d'un nouvel équilibre. A côté du souci légitime de veiller à améliorer la condition de la femme existe le risque d'un dérapage qui pourrait amener à prôner un féminisme cassant et aveugle, ce qui équivaldrait à envoyer un message de guerre. Il est bon de s'en prémunir. Le chemin doit éviter l'impasse du «l'un contre l'autre», mais doit au contraire s'ouvrir à la perspective d'un bien-être commun où chacun ait sa juste place. Solidarité, car une femme seule ne pourra changer le monde. La belle notion que voilà, qui parle en toute subtilité d'un indispensable réalisme face à la tâche que chacun(e) peut entreprendre à son niveau, du vibrant enthousiasme qu'il peut y avoir à unir ses forces à l'autre pour construire un avenir meilleur, de la riche complémentarité des un(e)s et des autres...

Ces qualités, nous les reconnaissons dans bon nombre de femmes que nous rencontrons au travers des projets que nous soutenons dans le monde. Toutes réalisent ce courageux travail de fourmi qui est manifestement la seule stratégie réaliste permettant de faire évoluer les

choses. Ce bulletin de Frères des Hommes qui parle des femmes de 3 continents est donc une façon de leur rendre hommage. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Milena Merlino

Les femmes congolaises actrices de leur développement: buffet, projection vidéo et débat

A vos agendas! Le jeudi 21 octobre 2010 Frères des Hommes vous convie à une rencontre avec ses partenaires congolais de l'APEF. Nunu Salufa et Anny Ilunga Mujinga seront là pour vous parler du quotidien des femmes congolaises et des actions que l'APEF met en place pour l'améliorer.

Programme:

13h-14h: buffet congolais (5 euros pour le plat et une boisson)
14h-14h30: projection de la vidéo «Mama paysanne» réalisée par l'ONG Entraide et Fraternité
14h30-16h: conférence et débat

Nous vous y attendons nombreux!

Adresse du jour: Espace Jacqmotte, rue Haute 139 à 1000 Bruxelles.

Inscription indispensable pour le buffet.

Contactez-nous au 02/512.97.94 ou par mail fdhbel@skynet.be.

Sommaire

Editorial p.2

Le 8 mars: journée internationale des femmes p.3

Amérique latine: violence extrême envers les femmes, "le féminicide". p.4-5

Témoignage de Catarina Gomez Ixmata p.6

A quand un lendemain meilleur pour les femmes africaines? p.7

Asie: une langue toute féminine - Kumari, la déesse enfant p.8

Frères des Hommes - Info.

Le magazine d'information de Frères des Hommes Belgique asbl
 Rue de Londres, 18 - 1050 Bruxelles
 Tél: 02/512 97 94 - Fax: 02/511 47 61 - Courriel: fdhbel@skynet.be
 banque de la Poste 000-0792779-95 www.freresdeshommes.org

Ont collaboré à ce numéro: l'équipe des permanents de Frères des Hommes

Coordination générale: Milena Merlino

Rédaction: Jean-Pierre Plumet, Cécile Godfroy, Milena Merlino

Correcteur: Marie-Christine Bavay, Yves Barillot

Éditeur responsable: Yves Barillot - rue de Londres 18 - 1050 Bruxelles

© **Photos:** Frères des Hommes, Andrea Foschi, Siglinda Paquay

Mise en page: ATELIER GRADE, Olivier Larose

Frères des Hommes-Info est imprimé chez Gillis à Bruxelles

Fratelli dell'Uomo (Italie), Frères des Hommes (France, Belgique et Luxembourg) forment ensemble Frères des Hommes Europe.

Avec le soutien de la DGCD

(Direction Générale de la Coopération au Développement)



Tous droits de reproduction par quelque procédé que ce soit de traduction et/ou d'adaptation, réservés pour tous pays sauf accord préalable écrit de l'éditeur.



Le 8 mars: Journée Internationale des Femmes

Par Jean-Pierre Plumat

Dans les années 1780-1790, Marie Gouze, dite Olympe de Gouge, femme de lettres et révolutionnaire, rédigeait la «Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne». Peu en gardent le souvenir. Moins de deux siècles plus tard, Clara Zetkin, socialiste allemande, lors de la 2ème conférence internationale des femmes socialistes en 1910 à Copenhague, proposait de créer une journée officielle consacrée à la femme. Des journées de la femme avaient cependant déjà été célébrées aux USA en 1908 et 1909. C'est en 1922 que la date du 8 mars fut choisie officiellement comme «Journée Internationale des Femmes».

Cette journée mondiale des femmes vient donc d'être célébrée. Dans une relative discrétion, cette même discrétion qui semble avoir longtemps accompagné leur combat historique pour plus de dignité, pour obtenir ce droit élémentaire qu'est le droit de vote, une discrétion qui confine souvent au silence et sur la raison de laquelle il conviendrait de s'interroger.

Aujourd'hui encore, le sort réservé aux femmes reste trop souvent indigne d'un être humain: exploitées, louées comme du bétail ou servant de collichets aux puissants de ce monde.

Elles sont encore trop souvent les premières à subir de plein fouet l'oppression économique, les premières à souffrir de nombreuses inégalités sociales, culturelles, politiques. L'exemple le plus insupportable peut-être, «obsène», diront certains¹ est celui de la «mortalité maternelle». Une «lettre» d'Amnesty International Belgique de février 2010 rappelle que chaque minute dans le monde, en raison d'un manque de moyens, d'information et de soins, une femme meurt en donnant la vie. Sur ce plan, des inégalités apparaissent en fonction du pays où elles vivent. Ainsi, en Sierra Leone, une femme sur 8 meurt en couches alors que chez nous, le chiffre est de moins d'une femme sur 4000. Amnesty International dénonce à juste titre ce fléau qui touche un véritable problème de droits fondamentaux.

Victimes, les femmes sont aussi parfois les premières à relever la tête. Comme ces femmes africaines de Bukavu qui ont

fondé une association de micro-crédits, l'APEF (Association Pour l'Entreprenariat Féminin), permettant à des milliers de familles d'accéder à une vie plus digne. Ou comme ces ouvrières américaines du textile dénonçant à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème siècle leurs conditions de vie et de travail.

L'historienne canadienne Renée Coté montre dans un livre² publié en 1984 combien grande était la capacité d'organisation de ces femmes de gauche américaines.

Les premières à s'insurger, comme ces ouvrières russes du textile qui, à Péetrograd, le 8 mars 1917, ont provoqué une grève générale, désireuses qu'elles étaient d'un changement radical sur le plan social et politique. L'importance de l'événement expliquerait ainsi le choix de la date du 8 mars comme journée emblématique de la lutte menée par les femmes.

Peu importe qu'il s'agisse peut-être d'une référence mythique, que cette grève n'ait eu que peu d'impact sur l'histoire de la Russie, qu'elle ait été amplifiée par l'imagination collective, sinon inventée. Peu importe, le caractère du mythe est d'exprimer une idée ou un sentiment qui habite l'âme humaine au plus profond: le refus de se résigner, la volonté de lutter pour plus de dignité.

La misère, l'inégalité, l'injustice conçues comme autant de fatalités sont autant de mensonges. Elles sont le fait de décisions humaines et peuvent être combattues sinon éradiquées, comme le souligne Geneviève Jacques dans son livre «Les droits de l'homme et l'impunité des crimes économiques» (Cerf, 2009).

C'est ce combat contre ces prétendues fatalités que célébrait la journée du 8 mars dernier. C'est ce combat que mènent tant de femmes de par le monde.

Le texte sur les droits de la femme rédigé par Olympe de Gouge a vraisemblablement été occulté dans les mémoires par la Déclaration universelle des droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 10 décembre 1948. De ce fait, la charge spécifique de

souffrances que portent les femmes a également été relativement occultée dans les mémoires. Il serait nécessaire d'en prendre conscience.

Le combat particulier qui singularise merveilleusement toutes les femmes de la terre, à côté de celui, nécessaire, mené par les grandes Organisations, pourrait être défini par cet extrait du «crédo» de Dom Helder Camara:

**Je veux
croire
à l'action
modeste,
à l'amour
aux mains
nues et
à la paix
sur la terre**

(1) Nelson Mandela, entre autres...

(2) Renée Coté, *La Journée Internationale des Femmes (...)*
La vérité historique. Les éditions du remue-ménage,
Montréal, 1984

Références et sources:

SOF (*Sermpreviva Organizaçao Feminista*)

Traduction:

Vanessa Sigaud Pays

Renée Coté

Gladis Gassem



Violence extrême envers les femmes, le «féminicide»

Par Cécile Godfroy, Frères des Hommes Luxembourg



Depuis l'année 2000, plus de 3 500 personnes ont été assassinées au Guatemala, pour le seul motif qu'elles étaient des femmes. Dans ce pays en proie à la violence, le «crime de genre» est désormais puni. Mais, dans la rue, la corruption et le machisme font la loi. Cette violence prend racine dans une «guerre civile» qui a duré trente-six ans.

L'Amérique centrale et en particulier le Guatemala est devenue la zone du continent américain la plus touchée par les meurtres de femmes de tous âges, milieux sociaux, métiers et niveaux d'études. C'est aussi la zone qui a subi une guerre civile généralisée et prolongée, assortie de taux élevés de violation des droits humains, de massacres et ensuite de processus de pacification. De par leur propre dynamique d'exclusion sociale, ces spécificités historiques ont fini par faire des anciennes républiques bananières la «zone» des républiques maquiladoras¹.

Y aurait-il un rapport entre ces deux faits? S'agit-il de deux manifestations d'un même phénomène? Serait-ce une politique expressément conçue dans le but d'inculquer la peur aux femmes, afin qu'elles cessent de revendiquer et de défendre leurs droits, tout récemment obtenus?

L'immense majorité des femmes et des jeunes filles d'Amérique centrale vivent au quotidien dans une situation de violence spécifique, liée à la pauvreté, et à la place que la société leur impose dans son ordre économique, familial et religieux: la violence de genre. Depuis leurs premiers mois jusqu'à leur vieillesse, les femmes sont victimes de mauvais traitements, de menaces contre leur sécurité, de discrimination et de non-respect de leurs décisions, de viols, de harcèlements sexuels dans le cadre du travail et de l'école. Dans ce contexte, l'augmentation de la violence liée à la délinquance fragilise encore plus le droit

à la vie et au bien-être des femmes. Si cette violence n'est, de plus, jamais poursuivie en justice par les instances judiciaires (ce qui laisse entendre qu'il n'est pas important de poursuivre les délits commis contre les femmes), alors le «féminicide» apparaît comme un syndrome dans lequel tous les facteurs entrent en jeu.

Ni la violence en général ni celle contre les femmes ne sont des phénomènes nouveaux au Guatemala. Pendant la guerre civile, un tiers des victimes étaient des femmes, la «contre-insurrection» (militaires et paramilitaires) ayant surtout attaqué les zones indigènes et paysannes.

Sur tout le territoire centraméricain, en ce début de millénaire, trois phénomènes ont commencé à émerger dans l'opinion publique: 1) la fin de la guerre n'implique pas la fin de la violence; 2) la police publique et privée continue à assassiner,



ses cibles étant maintenant les jeunes des gangs; 3) un nombre toujours croissant de femmes est assassiné.

Pourquoi tue-t-on les femmes?

La violence sexuelle continue à être un abus de pouvoir exercé contre celui que l'on considère comme étant inférieur. Pendant les guerres, les femmes sont particulièrement vulnérables, et c'est encore plus vrai pour les indigènes et les noires, victimes en plus de discrimination raciste.

Il est également vrai que le viol a été pratiqué systématiquement au Guatemala dans les cas de répression sélective contre des femmes leaders, autrement dit lorsque les femmes étaient considérées comme «dangereuses». Les autorités, tout comme le machisme (c'est-à-dire en tant qu'institution qui régit les rapports entre les sexes à partir d'un pouvoir illégal qui se sait vulnérable), se sont acharnées contre toute tentative de remise en cause des rapports inégaux de pouvoir: les femmes leaders d'organisations de lutte des travailleurs, et à plus forte raison si elles étaient noires ou indigènes, devaient être punies car elles s'attaquaient en même temps au machisme, à la structure de classes et au racisme, ce qui mettait les autorités en danger en tant que système multipolaire d'oppression.

Aujourd'hui le nombre exact de femmes assassinées n'est pas connu. Le chiffre varie selon les institutions et est établi selon des critères différents. Dans ce contexte confus, les autorités des pays centraméricains ont tendance à donner des réponses superficielles et inappropriées aux exigences de justice, semblables à celles qu'elles donnaient auparavant aux familles des victimes de la répression et aux défenseurs des droits humains. Y aurait-il, aujourd'hui comme avant, collusion avec les coupables?

Les autorités et les secteurs les plus conservateurs de la société assurent que le fémi-

nicide n'existe pas, qu'il y a plus d'assassinats d'hommes que de femmes et que l'impunité est identique dans les deux cas. En d'autres termes, ils laissent entendre que les «morts» de femmes ont un lien avec la violence au sein de la famille, des «embrouilles avec des maras» ou la délinquance commune², et qu'il n'y a ni intention de tuer des femmes ni action de l'Etat qui favoriserait cette situation.

A l'opposé, des défenseurs des droits humains et des féministes avancent l'hypothèse que le féminicide fait partie d'une conspiration en faveur d'un ordre conservateur et néolibéral afin de semer la peur par le biais de l'usage de modèles de violence. Si cela venait à se confirmer, la politique de la terreur se servirait de la tendance d'une société aux rapports de pouvoir inégaux à agresser les femmes et les jeunes filles pour terroriser celles qui s'affirment comme actrices de leur propre destin et du changement social et économique. Le féminicide serait alors une sorte d'action de dissuasion contre ces femmes qui auraient des velléités de par-

ticiper à la vie politique, syndicale et/ou culturelle, et qui compterait sur l'appui total des secteurs les plus violents et réactionnaires de la société.

Après le Mexique et le Costa Rica, le Guatemala s'est doté d'une loi contre le «crime de genre». Promulguée en mai 2008, la «loi contre le féminicide et autres formes de violence contre la femme» qualifie de «féminicide» «la mort violente d'une femme pour sa condition de femme, occasionnée dans le contexte de relations inégales de pouvoir entre hommes et femmes». La loi, qui établit des peines entre 25 et 50 années de prison, prévoit aussi des juges spécifiques pour ces délits. Mais la justice et la brigade de police chargée de ces crimes répugnent à la faire appliquer.

(1) Les maquilas sont des entreprises de sous-traitance, filiales de multinationales, faisant appel à une main-d'œuvre non qualifiée

(2) Note de FdH B : Le terme mara (bande de jeunes) vient d'un type de fourmis voraces d'Afrique (« marabunda ») qui, lorsqu'elles agissent en colonies de plusieurs milliers, détruisent sur leur passage toute vie animale et végétale.

Sources: Le «féminicide» dans les républiques «maquiladoras» par Francesca Gargallo: article publié le 21 décembre 2005 La Jornada (www.jornada.unam.mx), supplément Masiosare, Traduction: Amparo Lula, pour RISAL (www.risal.collectifs.net) et <http://reportage-video.geo.fr/violence-femmes-guatemala/> Extrait du bulletin spécial de Frères des Hommes Luxembourg, «Info Guatemala», novembre 2009



Témoignage de Catarina Gómez Ixmatá, présidente du Conseil d'administration du Réseau des programmes et organisations de femmes de la région de l'Occident (PRODEMRO)

«Je m'appelle Catarina Gómez Ixmatá, je suis originaire de la commune de Nahualá dans le département de Sololá. Je suis née le 2 octobre 1962 et ma langue maternelle est le quiché (K'iché), je parle aussi l'espagnol et je m'identifie avec mon vêtement traditionnel.

Je veux partager avec vous un peu de ma triste trajectoire et des bonnes choses qui me sont arrivées dans ma vie.

A 5 ans on m'a inscrit à l'école Santa Catarina en Nahualá, mais j'ai seulement suivi le cours préparatoire et la première année de l'école primaire car mon père (qu'il repose en paix) a décidé que c'était mieux que j'aide ma mère à élever mes petits frères et soeurs, à laver les couches, et à donner à manger aux animaux. L'idée de mon père était que ce n'était pas nécessaire que j'étudie simplement parce que je suis une femme, et quand je serais grande je me marierai.

Donc, j'ai commencé à travailler pour aider ma mère, elle lavait le linge dans les maisons et je l'aidais à laver et à étendre le linge, on lavait aussi le linge de nonnes et l'une d'elles me demanda si j'étudiais et je lui ai dit que non. Ensuite, elle m'a demandé si j'aimais les études et je lui ai dit oui mais que j'avais étudié seulement 2 ans; alors elle a dit qu'elle allait vérifier mes notes et comme j'avais de très bons résultats, elle a parlé à mes parents si c'était possible qu'ils m'autorisent à continuer d'étudier et qu'elle se chargerait de payer les frais d'école. Mon père refusa car j'avais beaucoup de choses à faire pour aider ma mère. La nonne posa la même question à ma mère qui répondit qu'elle était d'accord parce qu'elle ne voulait pas que sa fille souffre comme elle était en train de souffrir et qu'elle pensait au futur de sa fille; alors la nonne dit aussitôt, c'est bon, Catarina va continuer d'étudier et moi j'étais heureuse.

J'ai donc continué mes études; à 12 ans,



Natividad Llanos (à gauche) et Catarina Gómez (à droite) en visite à Bruxelles

j'ai terminé l'école primaire et j'ai toujours été une élève primée; en primaire, secondaire et dans mes études. Quand j'ai commencé le lycée, j'avais besoin de fournitures scolaires, mais ma mère ne pouvait pas me donner de l'argent; alors j'ai préféré travailler comme domestique dans une maison à la capitale pour pouvoir acheter mes fournitures et pour que mes frères et soeurs puissent étudier. C'est là que j'ai connu le travail de domestique: c'est une exploitation terrible et un mauvais traitement des femmes; je n'ai pas envie de m'en souvenir car cela me donne envie de pleurer. Ma conclusion a été de dire que quand je terminerai mes études et si Dieu le permet, je travaillerai avec la communauté, je veillerai sur les femmes et les jeunes.

C'est ainsi que j'ai commencé à travailler en 1992 avec l'Association Pop Atziaq et j'ai créé le programme d'Education et le programme femme de l'association. Le programme d'éducation a pour objectif d'appuyer les jeunes qui veulent étudier, qui pensent à la communauté et aux pauvres pour continuer leurs études ou pour avoir un diplôme et ensuite travailler auprès de leur communauté. J'ai tout de suite vu l'importance du Programme de la femme car la femme est considérée comme un objet; c'est pourquoi elle est discriminée, exploitée, marginalisée, seulement utilisée pour faire des enfants, les élever, s'occuper de la maison etc. Le programme existe pour

que la femme ait une participation politique, économique, sociale et culturelle. Le programme forme les femmes sur différents thèmes, il les appuie pour augmenter leur capacité à mettre en place des activités économiques, il aide les veuves à obtenir des médicaments et à avoir accès à un panier de produits alimentaires de base et il aide les femmes à devenir des leaders. Les filles mères et les jeunes filles reçoivent également un appui pour s'épanouir

sur différents aspects et notamment du point de vue psychologique car beaucoup ont subi un traumatisme. Ce programme a atteint ses objectifs grâce à l'appui d'un compagnon spécial qui était mon mari (Agustín Sapón Morales, qu'il repose en paix) et avec deux amies Sheila Read du Canada et Nancee Neel des Etats-Unis.

Ensuite, j'ai fondé l'Association Féminine d'Alejadria dans la communauté de Nahualá avec la finalité d'obtenir la participation sociale et culturelle des femmes car elles ne sont pas prises en compte. Pour obtenir leur participation, il a fallu organiser une activité sociale: rendre hommage à la patronne du peuple de Nahualá. C'est seulement ainsi que la femme peut un peu sortir de la routine et avoir le droit de profiter et de participer à une activité sociale et culturelle. Et pour arriver à cela, ça n'a pas été facile mais un processus difficile...

Ce qui est positif, c'est que les femmes sont en train d'ouvrir un chemin pour trouver un équilibre de vie même s'il reste encore beaucoup à faire».

*Propos recueillis par Cécile Godfroy,
Frères des Hommes Luxembourg*

Extrait du bulletin spécial de Frères des Hommes Luxembourg, «Info Guatemala», novembre 2009



A quand un lendemain meilleur pour les femmes africaines?

Par Milena Merlino

A partir des années'80, les politiques d'ajustement structurel menées en Afrique ont marqué au fer rouge les populations les plus vulnérables parmi lesquelles les femmes, les enfants et les personnes âgées. Ce constat a été à la source de la définition par les Etats membres de l'ONU des 8 objectifs du millénaire pour le développement visant, d'ici 2015, à réduire l'extrême pauvreté et la faim, mais aussi à promouvoir l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes, l'amélioration de la santé maternelle, etc. Face à l'urgence manifeste vécue par certaines populations sur le terrain, on ne peut que déplorer la lenteur dans la mise en œuvre de ces intentions pourtant louables.

En effet, la réalité nous impose de dresser un même constat insatisfaisant pour nombre de pays et notamment pour une grande partie du continent africain. Trop souvent encore, les femmes doivent y faire face à des inégalités de droits en matière d'héritage, de propriété, de garde des enfants; elles ne sont pas égales aux hommes en termes d'accès à l'éducation, à la santé, aux ressources et au crédit, etc. En outre, la violence à leur égard se manifeste tant dans la sphère privée que publique ou encore par le biais de certaines pratiques traditionnelles telles que l'excision, le mariage forcé, etc. Sans oublier les cas de viols et violences sexuelles demeurant trop souvent impunis dans les contextes de guerre, comme dans l'Est du Congo, par exemple.



Certes, on peut se réjouir des progrès qui ont été enregistrés dans la ratification de traités touchant la question du genre. Ainsi la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)¹ a été ratifiée par 51 Etats sur

53 en Afrique, même si 8 d'entre eux ont émis des réserves allant parfois à l'encontre de la non-discrimination et 35 n'ont pas ratifié le Protocole facultatif². Dans certains pays comme le Sénégal et le Burkina, les mutilations génitales ont été progressivement abandonnées et une loi a également été élaborée en ce sens en Ouganda. Au Burkina encore, un projet de loi adopté le 16 avril 2009 favorise la présence de minimum 30% de femmes sur les listes électorales. Au Bénin, c'est sur le plan de la législation qu'une évolution se dessine timidement.

Néanmoins, seuls l'Afrique du Sud et le Cap Vert ont élaboré des lois prônant une réelle égalité entre hommes et femmes. Mais, de façon générale, nombre de discriminations subsistent et le combat des femmes doit donc se poursuivre sur ce continent. Outre la CEDAW et son Protocole facultatif, d'autres instruments internationaux n'ont toujours pas été ratifiés par de nombreux Etats africains, en particulier le Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples. Ce dernier, entré en vigueur en novembre 2005, a pour objectif de combler les lacunes de la Charte africaine sur les Droits de l'Homme et des Peuples dans le traitement des droits de la femme. Ce texte fait référence à l'égalité des sexes, à l'accès à la justice et protection égale devant la loi, au droit de participation au processus politique et à la prise de décision, au droit de choisir son époux, à la protection de la femme dans les conflits armés; il interdit par ailleurs toutes les formes de discrimination dans la sphère publique et privée ainsi que les pratiques néfastes telles que l'excision et la scarification, etc.

Il est donc important que chaque Etat prenne les mesures nécessaires pour



respecter ses obligations, veille à faire appliquer les lois et à mettre en œuvre les instruments internationaux et régionaux de protection des droits des femmes. Malheureusement, dans de nombreux cas, la volonté politique n'y est pas et les moyens financiers et humains afin de contrôler la mise en œuvre effective de ces dispositions font cruellement défaut. Si les femmes en Afrique voient leur situation évoluer, le chemin à parcourir semble donc encore long pour parvenir à une égalité de genre réelle.

Toutefois, l'engagement de multiples associations actives sur le terrain contribue grandement à changer la vie des femmes au quotidien. L'APEF, Association Pour l'Entrenariat Féminin, que soutient Frères des Hommes en République Démocratique du Congo, est un exemple remarquable de cette belle dynamique. C'est la somme des inlassables efforts réalisés par de telles organisations sur tout ce continent qui constitue sans aucun doute le fondement de l'espoir d'un lendemain meilleur pour les femmes africaines.

(1) Adoptée par l'ONU en 1979, elle énumère les obligations des Etats en terme de protection des droits de la femme sur le plan international.

(2) Le Protocole facultatif adopté en 1999 octroie aux femmes la possibilité d'introduire des plaintes auprès d'un Comité de l'ONU si elles ne peuvent obtenir justice dans leur pays

Sources:
L'Afrique pour les droits des femmes, dossiers de presse, mars 2009 et 2010 (www.fidh.org/www.africa4womensrights.org)
African Women's report 2009, Economic commission for Africa (www.uneca.org)



Une langue toute féminine

Il y a plusieurs siècles, il était interdit aux femmes en Chine d'apprendre à lire et à écrire. Privées d'une éducation formelle qui était considérée comme inutile pour elles en raison de leur infériorité et de leur position sociale, l'unique communication permise était le chant à l'intérieur de la maison.

C'est ainsi que dans la province du Yunnan, dans le Sud de la Chine, s'est produit un fait extraordinaire: les femmes ont inventé un langage secret, bien à elles, incompréhensible pour les hommes? le Nu Shu, c'est-à-dire «écriture des femmes».

Les messages étaient souvent transmis par le biais de caractères brodés sur des morceaux d'étoffe, étant donné le manque de papier, et tirant parti de la décoration des bords. Cette langue s'écrivait en colonnes verticales, et les caractères, inspirés des idéogrammes chinois, étaient plus stylisés, allongés et gracieux afin qu'ils puissent être brodés. Avant le mariage, les femmes et les filles passaient les journées ensemble à broder

et à travailler sur le métier à tisser, mais une fois mariées, la tradition exigeait que l'épouse aille vivre sous le toit du mari, où elle était à ce moment coupée du monde qu'elle avait connu.

Le Nu Shu était alors utilisé pour écrire les «missives du troisième jour», appelées ainsi parce qu'elles étaient délivrées le troisième jour après le mariage.

Il s'agissait d'un volume relié au moyen de tissu qui contenait les messages de la mère, des sœurs et des amies qui exprimaient leur tristesse de voir la jeune fille partie, lui souhaitant par ailleurs une vie heureuse.

Les autres pages étaient blanches de façon à ce que la jeune fille puisse les utiliser comme journal secret, illisible également pour son mari.

De très nombreuses copies des «missives du troisième jour» ont été conservées par les familles, mais avec l'avènement de la Révolution culturelle de Mao dans les années '60, la majeure

partie des documents ont été détruits, les autorités craignant qu'il ne s'agisse d'un code secret d'espionnage.

Le Nu Shu a été redécouvert en 1982 par une linguiste chinoise, mais les manuscrits sont extrêmement rares, dans la mesure aussi où la tradition voulait qu'ils soient brûlés et enterrés avec la défunte.

En outre, avec la mort de la Chinoise Yan Huanyi, à l'âge de 98 ans, s'est éteinte la dernière personne encore en mesure de parler la langue Nu Shu, destinée ainsi à disparaître définitivement.

L'unique langue exclusivement féminine du monde demeure ainsi entre les mains de ceux qui étudient les manuscrits anciens témoignant de cette incroyable tentative de communication et de résistance des femmes.



Kumari, la déesse enfant

Selon une tradition vieille de 3 siècles, le Népal est protégé par une très jeune déesse vivante. Elle s'appelle Kumari, la Vierge, et le roi lui-même doit lui témoigner son respect en s'agenouillant devant elle. Peu, par contre, la traite comme un être humain. La vie de la petite vierge, en fait, ressemble davantage à un châtiment injuste qu'à la béatitude divine.

L'élue doit posséder les 32 perfections parmi lesquelles la beauté, une peau claire et parfumée, une dentition parfaite, de petits seins.

Mais avant toute chose, elle ne doit pas avoir de blessures ni perdre du sang d'aucune façon. Elle perdra son statut divin quand elle aura les premières menstruations, voire plus tôt encore si elle venait à se blesser. Il ne lui est pas non plus permis de pleurer, de se montrer indifférente ou agitée. Pour cette raison, les prêtres qui la choisissent doivent éprouver aussi sa force de caractère. A Kalratri, ou «nuit noire», les jeunes candidates doivent dormir dans une pièce

plongée dans l'obscurité entre les têtes de chèvres et de buffles sacrifiés en honneur de la déesse Kali, avec des hommes portant des masques de démons qui cherchent à les effrayer. La petite fille qui résiste est certainement la déesse.

C'est ainsi qu'est élue la Vierge Divine qui ira vivre en réclusion dans le Hanumandhoka Durbar dont elle ne peut sortir que treize fois par an à l'occasion des fêtes religieuses.

Sa famille peut rarement lui rendre visite et seulement en vêtements conventionnels.

Elle ne peut ni accomplir des travaux, ni fréquenter l'école. Ses compagnons seront choisis parmi un groupe limité d'enfants appartenant à sa caste.

Sa vie est toutefois totalement étrangère aux difficultés matérielles, mais elle doit se soumettre à beaucoup d'obligations cérémonielles. Même si on ne lui ordonne rien, on attend d'elle qu'elle se comporte comme le ferait la déesse. Ce sont les

dieux vivants qui font office de gardes du corps: deux enfants comme elle qui incarnent les divinités hindoues de Ganesh et Shiva Bhairav. Mais ces derniers ont plus de chance: ils dorment à la maison et ont une plus grande liberté de mouvement.

Avec la puberté, lors du premier cycle menstruel, son intégrité est perdue et la déesse abandonne le corps de l'enfant. La petite fille retourne alors brutalement parmi les mortels, avant qu'une nouvelle Kumari ne prenne sa place. Mais les ex-déeses n'ont pas une vie facile, même en tant qu'adultes.

En fait, selon une superstition ancienne, l'homme qui la mariera mourra jeune.

Et aux incarnations de Tulaja Bhawani, il ne reste souvent pas d'autre issue que celle de la prostitution.

Traduction: Milena Merlino

Extrait de «Solidarietà, Come», n°290, Fratelli dell'Uomo, 15 janvier 2008